

## **Déclaration de transparence par Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc.**

### **1. Résumé de la notification**

Conformément à l'article 14 § 1 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité de participations importantes, Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») a reçu une notification de transparence datée du 19 décembre 2022, dont il résulte qu'au 13 décembre 2022, Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc. détenaient 4,97 % des droits de vote de GBL.

### **2. Contenu de la notification**

La déclaration datée du 19 décembre 2022 comprend les informations suivantes :

- Motif de la notification :
  - Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
  - Franchissement vers le bas du seuil minimum
- Notification par une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
- Personnes tenues à notification :
  - Artisan Partners Limited Partnership
  - Artisan Partners Asset Management Inc.
- Date de la transaction : 13 décembre 2022
- Seuil franchi (à la baisse) : 5 %
- Dénominateur : 207.110.820
- Détails de la notification :

#### *A. Droits de vote*

Détenteurs de droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote	# droits de vote attachés à des titres	# droits de vote non liés à des titres	% droits de vote attachés à des titres
Artisan Partners Asset Management Inc.	0	0	0	0,00 %	0,00 %
Artisan Partners Limited Partnership	10.560.831	10.299.670	0	4,97 %	0,00 %
<b>Total</b>	<b>10.560.831</b>	<b>10.299.670</b>	<b>0</b>	<b>4,97 %</b>	<b>0,00 %</b>

**B. Instruments financiers assimilés**

Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instruments financiers	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'Instrument	% de droits de vote	Règlement
-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>				<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	

Total A+B	# de droits de vote	% de droits de vote
	<b>10.299.670</b>	<b>4,97 %</b>

- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue :

Artisan Partners Limited Partnership (« APLP »), un *investment adviser* enregistré aux Etats-Unis, est un *limited partnership* de droit américain de l'Etat du Delaware. APLP est contrôlée par Artisan Investments GP LLC (« Artisan LLC »), une société de droit américain soumise au droit de l'Etat du Delaware. Artisan LLC est contrôlée par Artisan Partners Holdings LP. Artisan Partners Holdings LP est contrôlée par Artisan Partners Asset Management Inc. Artisan Partners Asset Management Inc. n'est pas une entité contrôlée.

Le présent communiqué est consultable sur le [site Internet de GBL](#).

La notification est disponible [ici](#).



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

**Xavier Likin**  
Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.be](mailto:xlikin@gbl.be)

**Alison Donohoe**  
Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.be](mailto:adonohoe@gbl.be)

## À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 17,2 milliards et une capitalisation boursière de EUR 11,0 milliards à fin septembre 2022. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. En tant que société et investisseur responsables, GBL considère les facteurs ESG comme étant inextricablement liés à la création de valeur.

GBL vise à maintenir un portefeuille diversifié de qualité d'actifs cotés et privés ainsi que d'investissements alternatifs (au travers de Sienna, la plateforme d'actifs alternatifs du groupe) composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif.

En ligne avec sa raison d'être delivering meaningful growth, GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué, un dividende durable et des rachats et annulations d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.